



Paris le 7 novembre 2017

**Arnaud MALAISÉ**  
**Régis METZGER**  
**Francette POPINEAU**  
co-secrétaires généraux  
à **M. Jean-Michel BLANQUER**  
ministre de l'Éducation nationale

Monsieur le ministre,

Nous vous avons adressé un courrier le 22 septembre dernier pour vous alerter sur la situation des postes perdus au concours des professeurs d'école et le déficit d'enseignants dans de nombreux départements qui nécessitent de procéder à des recrutements massifs de listes complémentaires. Le recrutement de mille professeurs\* sur la liste complémentaire acté en juillet est notoirement insuffisant.

À ce jour, nous n'avons eu aucune réponse à notre demande tandis que dans les départements le recours aux contractuels est de plus en plus fréquent. Selon nos chiffres, au 10 octobre ce sont 1610 contractuels qui avaient déjà été recrutés dans 35 départements. C'est inédit pour le premier degré quelques semaines seulement après la rentrée.

C'est préjudiciable à la fois pour la qualité du service public d'éducation comme pour les personnels recrutés sans formation avant d'enseigner dans les classes à qui la seule possibilité de devenir enseignant sera de passer ou repasser le concours dans de mauvaises conditions amenuisant ainsi leurs chances de parvenir un jour à être professeur.

Comble de l'ironie des candidats inscrits sur liste complémentaire sont embauchés comme contractuels, leur faisant de facto perdre le bénéfice du concours. C'est le cas dans dix académies : Corse, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Rennes, Nancy-Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon et Orléans-Tours.

Vous ne pouvez dans le même temps clamer la priorité au primaire sans mettre dans toutes les classes des professeurs formés.

**Nous vous demandons donc à nouveau de recourir à la liste complémentaire** en donnant la possibilité aux départements de faire appel à celles des académies voisines. **Ce recours est tout à fait envisageable. Il est nécessaire pour garantir un service public d'éducation de qualité et pour respecter le classement opéré par les jurys lors de la dernière session de recrutement.**

Nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées,

**Pour le co-secrétariat général du SNUipp-FSU,**

**Francette POPINEAU**

\* Ces 1000 possibilités offertes n'ont pas toutes été consommées car 218 lauréats du concours sur liste principale ont renoncé avant la rentrée et ont été remplacés par des candidats admis sur listes complémentaires. Seuls 782 nouveaux recrutements ont été opérés sur les 1000 financés.